

Compte-rendu du conseil d'école du 03/03/2016

Présents :

- Dominique Gaitet – Directrice
- Marie-Laure Bescond-Ogier – Enseignante
- Frédéric Grassin – Enseignant
- Julie Lioni – Déléguée de parents d'élèves
- Adeline de Richaud – Déléguée de parents d'élèves
- Jérémie Debarle – Délégué de parent d'élèves
- Tiffany Jacob – Déléguée de parents d'élèves
- Angélique Meugnier – Conseil municipal
- Chantal Bourgeon – Conseil municipal
- Marie-Rose Diot – DDEN
- Annick Fillet – DDEN

Excusés :

- Mme Dilhac, Mme Begot – Déléguées de parents d'élèves
- Mme Blambert – Mairie

Ordre du jour :

- Point sur le projet d'école
- Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)
- Effectifs 2016
- Bilan des travaux à effectuer dans l'école
- Questions diverses

Projet : Arts plastiques et gourmandise

- Un spectacle va être mis en place en partenariat avec la bibliothèque qui va en proposer trois déclinaisons : une pour les élèves de maternelle, une pour les élèves de l'élémentaire, une troisième pour les adultes.
Une exposition est également prévue à la bibliothèque, à laquelle l'école va participer.
- La sortie au musée de Grenoble a été modifiée. Les GS pourront bien s'y rendre, mais pour les PS et MS, une préinscription avait été mise en place pour les écoles de Grenoble, sans que cela soit communiqué aux autres. L'équipe enseignante cherche donc un autre lieu de sortie pour les PS et MS ; cela se fera peut-être dans une ferme pédagogique (une ferme à Peyrins qui travaille les herbes aromatiques par exemple), ou au Grand Séchoir. Un courrier de protestation contre cette organisation va également être envoyé au musée de Grenoble.
- Le cycle de musique avec l'intervenante de la CCBI se passe très bien. Les séances sont très intéressantes pour les enfants, elle a très bien su intégrer le thème « arts plastiques et gourmandise », et est même venue avec deux stagiaires qui ont présenté le violon et l'accordéon. Seul regret : il n'y a que 8 séances dans l'année, l'intervenante étant partagée entre toutes les écoles de la CCBI.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Il s'agit de la mise place d'un plan d'urgence d'une part pour les incendies (sortie dans la cour), et d'autre part pour les risques liés à des tempêtes, inondations, produits chimiques, séismes, et attentats (confinement). Ces procédures doivent être remises en place dans les nouveaux locaux des écoles maternelle et élémentaire.

Pour ce qui est du confinement, les GS sont dispatchés dans les autres classes pour libérer la directrice qui doit alors notamment donner l'alerte (une corne de brume a été demandée à la Mairie pour bien distinguer différents risques majeurs d'un incendie, signalé par l'alarme), contrôler les entrées, vérifier que tous sont en sécurité, compléter la fiche d'appel, couper la ventilation (reste à voir avec les services municipaux comment faire), et gérer la communication avec secours, familles, autorités et médias. Les autres enseignants comptabilisent et gèrent les enfants et leur proposent des activités, et une personne dispose du SST sauveteur-secouriste du travail (Audrey, ATSEM de la classe de Marie-Laure).

Un exercice de confinement a été fait le 12.02.2016, sans aucun « traumatisme » pour les élèves. Il manque encore la malle de secours (vu avec la Mairie et en cours) qui doit être cadenacée et stockée à l'école, et qui doit comporter, outre du matériel de secours, des piles et une radio, voire un téléphone portable dédié qui a été demandé à la Mairie.

Notons que cette préparation devrait pouvoir se faire y compris hors temps scolaire, au cas où un incident se produirait durant les heures de cantine ou TAPS.

! En cas de risque majeur, les parents ne doivent pas appeler et ne peuvent venir récupérer les enfants (les portes doivent alors restées fermées), mais se tenir informés grâce aux radios (France Inter ou France Bleu Isère).

Point sur les effectifs 2016

- 28 GS
- 29 MS
- 12 inscriptions probables en PS

= Pas de fermeture de classe pour la rentrée 2016 malgré la chute de naissance en 2013 à St Romans, les GS et MS compensant les effectifs.

Pour la rentrée 2016, les classes devraient donc se répartir en trois doubles-niveaux : 1 classe de Petits-Moyens, et 2 classes de Moyens-Grands.

Bilan des travaux

Avant tout : merci à la Mairie qui a effectué l'ensemble des travaux très rapidement suite au dernier Conseil d'école.

Les travaux suivants ont donc pu être réalisés :

- La poignée de la salle de motricité a été changée
- Les porte-manteaux ont été déplacés et réorganisés
- La boîte aux lettres a été remplacée
- Des systèmes anti pince-doigts ont été installés partout où il y avait besoin
- Le portail extérieur a été réparé et coulisse normalement et du plexiglass a été rajouté sous le préau devant l'entrée

- Le téléphone a été changé
- Des vélos ont été achetés : 3 tricycles sur lesquels les enfants peuvent même monter à deux, et 3 swing rollers qui rencontrent un grand succès auprès des enfants.
- La mairie a voté l'achat d'un conditionneur d'eau qui va permettre de résoudre les problèmes de chasses d'eau liés au calcaire.
- Les ATSEM ont toutes les trois suivi une formation sur les produits d'entretien sans javel grâce au Conseil Municipal
- Des distributeurs de papier toilette ont été installés
- Des étagères dans la réserve ont été fixées, permettant un meilleur stockage

Concernant les stores automatisés, l'entrepreneur doit revenir effectuer les réparations sous peu.

Questions diverses :

- Notons que les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles, mais les parents doivent toujours bien prendre un rendez-vous préalable avec la directrice de manière à prévoir au mieux les modalités d'intégration dans la classe.
- Pour la cantine, les inscriptions se font désormais par le site dédié, et une facture est envoyée chaque fin de mois ; le paiement en ligne devrait d'ailleurs bientôt être disponible. Le site permet plus de fluidité : les annulations peuvent se faire dans un délai de 4 jours, et les inscriptions de dernière minute sont prises en compte jusqu'à 2 jours avant la date concernée.

Il reste des soucis d'organisation sur la liaison mairie-école, les listes de l'école n'étant pas toujours à jour. Ce problème va être vu avec la responsable de la cantine.

Les parents ne disposant pas d'outil informatique ou de connexion internet peuvent se rendre en mairie, ou encore joindre Stéphanie, responsable de la restauration scolaire, par téléphone.

NB : Stéphanie est joignable sur son téléphone professionnel pendant ses heures de travail uniquement, et en dehors de celles-ci, les parents peuvent laisser un message et seront recontactés.

Compte rendu rédigé par Mme Lioni en coordination avec la directrice, Mme Gaitet